

Traditions orales de Plamondon, un village franco-albertain

Gilles Cadrin and Paul Dubé

Number 5, 1995

Traditions orales d'Amérique française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004535ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004535ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cadrin, G. & Dubé, P. (1995). Traditions orales de Plamondon, un village franco-albertain. *Francophonies d'Amérique*, (5), 93–106.
<https://doi.org/10.7202/1004535ar>

TRADITIONS ORALES DE PLAMONDON,
UN VILLAGE FRANCO-ALBERTAIN

Gilles Cadrin et Paul Dubé
Faculté Saint-Jean
Université de l'Alberta (Edmonton)

Le petit village de Plamondon, en Alberta, a fait parler de lui dans la presse canadienne, il y a quelques années, lorsqu'un de ses enfants, Léo Piquette, osa s'adresser à l'Assemblée législative de l'Alberta dans la langue de ses ancêtres. Il fut interrompu par le président qui lui demanda de parler en anglais. Piquette refusa d'obtempérer et, pour son témoignage patriotique, fut chassé de l'Assemblée et dut faire des excuses publiques avant de pouvoir réintégrer ses fonctions de député de la région de Lac-la-Biche.

Son affirmation auprès de l'Assemblée étonna les Franco-Albertains qui ne s'attendaient pas à un tel geste du premier élu chez les Canadiens français depuis plus de trente ans. Plusieurs jugèrent que son effronterie risquait de compromettre les acquis que l'« élite » avait prudemment amassés ; d'autres n'y virent que le geste d'un politicien à la recherche d'éclat journalistique et même de gain politique ; d'autres, enfin, pensèrent qu'il n'appartenait pas à un petit gars de Plamondon, un village qui connaissait les pires ravages de l'assimilation, de porter le flambeau de la francophonie albertaine.

Pourtant, s'il s'agit d'identifier une région de l'Alberta francophone où la tradition orale française est encore bien vivante, il faut se tourner vers Plamondon, qui non seulement perpétue l'héritage folklorique canadien-français, mais contribue, modestement, il est vrai, à l'enrichir par un apport qui remonte aux premières années de son existence et qui se poursuit encore aujourd'hui.

La paroisse de Plamondon représente un cas bien particulier en Alberta parce que sa population, majoritairement francophone, est en grande partie d'origine franco-américaine. Ces Franco-Albertains se rattachent aux quelque 850 000 Canadiens français qui ont quitté le Québec entre 1850 et 1930. Ils avaient abandonné leur province parce qu'ils ne voyaient pas de possibilité de devenir un jour propriétaires terriens et ainsi poursuivre la vie

de leurs pères. Ils avaient pris la route des États-Unis pour fuir la stagnation économique, le chômage, en somme le cul-de-sac dans lequel la situation sociale et économique du Québec les plaçait.

Les États-Unis, par leur besoin de main-d'œuvre, ouvraient aux Canadiens français les portes de l'avenir, de la prospérité, et même du bonheur. Ils étaient donc partis, des dizaines de milliers par année, pour envahir d'abord et principalement les États de la Nouvelle-Angleterre et aussi pour se répandre dans le Midwest américain qui s'ouvrait à la colonisation : le Michigan surtout, mais aussi le Montana, le Dakota, le Minnesota et l'Illinois, tel que l'a montré É.-Z. Massicotte dans son étude du mouvement migratoire des habitants du comté de Champlain. En somme, sur un total de 1 581 émigrants, il en dénombre 276 qui se sont établis dans le Michigan pendant les années 1880, 31 dans le Montana, 29 dans le Wisconsin, 22 dans le Dakota et 20 dans le Minnesota¹. La région offrait donc des conditions d'accueil qui favorisaient l'arrivée de nombreux Canadiens français en quête d'une vie meilleure.

Pourquoi le Midwest des États-Unis ? C'est que, dès les années 1840, à cause de la crise agricole au Québec — baisse des prix, épuisement du sol et inaccessibilité des terres² — à laquelle s'ajoutait l'instabilité politique, de nombreux colons du Québec étaient allés jeter les bases des colonies qui continueraient d'accueillir, jusqu'au début du XX^e siècle, chômeurs et colons canadiens-français. En dépit des efforts du clergé pour réduire les départs, les échos de la prospérité des cultivateurs du Midwest expliquent pourquoi cette région vit leurs rangs s'accroître par l'arrivée continue de colons du Québec.

Ainsi, une enquête menée en 1857 révélait que la majorité des familles des comtés du sud de l'Estuaire et de la Gaspésie qui émigraient se dirigeaient vers les États de l'Ouest³. Les années 1860 et le début des années 1870 virent de même un nombre considérable de fermiers canadiens s'installer dans le Midwest, ainsi qu'un grand nombre de bûcherons qui se firent remarquer dans l'industrie du bois au Michigan et au Minnesota⁴. En somme, selon les estimations de l'abbé Gendron en 1874, les États de l'Ouest comprenaient 150 000 Canadiens français⁵. Quant à leur mode de vie, il demeurait fondamentalement celui de la société canadienne. Par contre, même si le niveau de vie était plus élevé qu'au Canada, les Franco-Américains avaient le regard tourné vers leur patrie d'origine, et un fort pourcentage d'entre eux rentraient au pays après un séjour de quelques années aux États-Unis.

Joseph Plamondon est un de ces émigrés qui rapatria sa famille, « son peuple », pour l'établir en Alberta. Il était le onzième enfant d'une famille rurale qui avait quitté le Québec en 1867 pour s'installer à Sainte-Marie du Narrows, au Michigan⁶. Arrivé à l'âge adulte, Joseph prit une petite terre de 40 acres près du village de Provemont tout en pratiquant le métier de charpentier. En 1884, il épousa Mathilda Gauthier et, selon le récit de Dellamen, leur septième enfant, la vie à Provemont était idyllique⁷. La ferme nourrissait

amplement la famille, les enfants fréquentaient tous l'école, encouragés par leur père qui, par désir de perpétuer chez ses enfants l'héritage culturel, avait dû apprendre à lire et à écrire par lui-même. Ses talents naturels lui avaient valu d'être le premier commissaire d'école de la paroisse et le responsable de plusieurs organisations. À l'église, sous la férule d'un prêtre irlandais — comme il se devait —, les Plamondon faisaient les frais de la musique et du chant car Joseph, bon musicien et chanteur, avait transmis à ses enfants ses goûts et ses talents en ces domaines.

En 1907, la quiétude familiale fut, par contre, troublée lorsque l'aîné, Isidore, annonça qu'il partait voir l'Alberta. Il répondait en somme à un appel qui se faisait entendre depuis que le curé Labelle s'était mis en train de coloniser les « Pays d'en haut » en rapatriant les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre. Dans sa foulée, d'autres agents de colonisation de l'Ouest, et principalement l'abbé Jean-Baptiste Morin, étaient allés chanter les mérites des terres des Prairies et avaient semé leurs invitations à revenir au Canada. Si bien qu'à la suite des troubles sociaux dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre à la fin du siècle, les Franco-Américains se joignaient aux Canadiens français pour exiger que le gouvernement canadien consacre à leur rapatriement, comme le disait un éditorial, « la moitié des avantages qu'on offre aux Européens que l'on va chercher à grands frais là-bas, par delà l'Atlantique, pour coloniser l'Ouest⁸ [...] »

L'appel lancé aux Franco-Américains ne se limita pas seulement à ceux des États de l'Est. Il se fit entendre dans le Midwest et, dès 1898, les journaux de l'Ouest canadien rapportaient le passage de délégués du Minnesota venus évaluer les possibilités qu'offrait le Nord-Ouest⁹. Le district du lac Castor, près de Lac-la-Biche, fit une telle impression que la délégation entreprit sur le coup les démarches nécessaires pour retenir quelques sections de terre à l'intention des colons éventuels du Minnesota.

À la même époque, un autre facteur allait contribuer au rapatriement des compatriotes du Midwest: le plan de l'abbé Jean-Baptiste Morin, soumis à Wilfrid Laurier en 1899, sans doute comme solution à la résistance que montraient certains évêques, politiciens et intellectuels du Québec pour empêcher le départ de colons canadiens-français vers l'Ouest. Ce plan de rapatriement entraînait tout à fait dans les vues nationalistes et politiques du premier ministre. Considérant l'abbé Morin comme un agent valable et un ami politique, et voulant faire taire les plaintes de favoritisme à l'endroit des immigrants russes, Laurier demanda à Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, d'accorder sa considération au plan de l'abbé Morin, appuyant sa recommandation de l'évaluation suivante: « *You know that the French-Canadian farmers of those Western States are a very desirable class of immigrants. You and I agree on this, and therefore, nothing to be added on this point¹⁰.* »

Soucieux d'augmenter la population de l'Ouest tout en maintenant la représentation relative des Canadiens français, Laurier comprenait que l'Ouest américain constituait un bassin de population francophone où il fallait dorénavant aller puiser.

Les demandes de Mgr Émile Legal, évêque du diocèse de Saint-Albert, tombèrent donc dans de bonnes oreilles lorsque, le 23 janvier 1903, il écrivit à Laurier pour que ce dernier recommande le père L. Laganière, o.m.i., au poste d'agent d'immigration qui, à l'instar de l'abbé Morin, dirigeait déjà ses efforts de recrutement auprès des Franco-Américains. Il le présentait comme « jeune, fort et énergique » et parlant couramment le français et l'anglais ; il se disait persuadé que le père Laganière se donnerait « tout entier à la tâche de nous amener de nouveaux colons et surtout de rapatrier ses compatriotes qui sont allés se fourvoyer aux États-Unis¹¹ ».

Convaincus que le clergé seul ne pouvait attirer un nombre suffisant de colons en Alberta, les laïcs se mirent aussi de la partie en décembre 1905 et fondèrent la Société de colonisation d'Alberta¹². Le but était de renseigner les colons éventuels et d'orienter leur établissement en Alberta. Un mois après la fondation de la société, Wilfrid Gariépy, le secrétaire, rapportait avoir reçu sept lettres demandant des renseignements sur l'Alberta¹³. Au cours de sa première année d'existence, la société a répondu à plusieurs centaines de lettres venant de l'Est et des États-Unis¹⁴. Enfin, pour montrer l'importance de la Société de colonisation, le *Courrier de l'Ouest* rapporta, le 28 mars 1907, que plus de 150 *homesteads* avaient été pris par des Franco-Américains dans les quinze derniers jours¹⁵. Il n'est donc pas étonnant alors que les échos des campagnes de propagande menées par Sifton dans les journaux américains ou par les agents et les sociétés de colonisation de l'Ouest se rendissent jusqu'aux Plamondon et à un grand nombre de leurs compatriotes qui vinrent par la suite élire domicile en Alberta.

Les gens de Provemont n'entreprirent pas le retour au Canada sur les promesses seules de la propagande des prêtres-colonisateurs et du gouvernement canadien. Joseph Plamondon et ses frères Thomas et Évangéliste vinrent d'abord prendre connaissance de la « Terre promise » et, après avoir passé trois mois en Alberta, Joseph prit la décision d'aller chercher sa famille et de l'établir en Alberta. Il se sentait investi de la mission de perpétuer la langue et la culture canadiennes-françaises dans sa famille en créant pour elle un nouveau village. Le 7 mai 1908, il partait à cette fin avec ses enfants, accompagné de plusieurs familles de Provemont. La première étape du voyage les amena à Morinville d'où, après un séjour de quelques mois, ils s'acheminèrent en charrette vers la région de Lac-la-Biche. Après onze jours, la caravane s'arrêta à l'endroit où se dresse aujourd'hui le village de Plamondon. Joseph, le « père Joe », prit possession du territoire qui servira de creuset aux apports culturels amenés au cours des années suivantes par des colons francophones d'origines diverses : des Franco-Américains, des Canadiens français du Québec et de l'Ouest, des Français et des Suisses.

Ils n'étaient pourtant pas les premiers arrivés. Des familles de Métis du nom de Lafleur, Ladouceur, La Poudre, Tremblay, Cardinal, Augé, Castor, Boucher, Fosseneuve, etc., formaient une communauté de langue française établie de longue date, estimée déjà à trois cents personnes lorsque les pre-

miers missionnaires catholiques avaient visité la région de Lac-la-Biche en 1844¹⁶. Par la force de leur nombre et de leur identité culturelle qui se formait et s'affirmait depuis un siècle au contact des coureurs de bois, et plus tard sous l'influence des missionnaires, ils joueront un rôle important auprès des nouveaux arrivants. De cultures crie et canadienne-française, ils marqueront la vie des colons en les initiant à divers aspects de la réalité primitive de la région tout en les exposant à certains aspects de la vie culturelle canadienne-française que les nouveaux immigrants ignoraient ou qu'ils avaient perdus pendant leur séjour aux États-Unis.

Ces Métis, habitant près du lac et dans les parages de la Compagnie de la baie d'Hudson, se débrouillaient relativement bien au niveau économique. Ils accueillirent avec empressement et générosité les nouveaux venus et, pendant les premières années, leur offrirent de la nourriture, du poisson et de la viande sauvage. Pour mieux les aider à survivre, ils initièrent aussi les enfants des familles pionnières à l'art de la chasse, de la trappe et de la pêche. Plusieurs de ces derniers se lièrent d'amitié avec des Métis, partagèrent leurs coutumes et apprirent le cri. Grâce à la communauté de langue et de culture, les rapports entre les deux groupes étaient si naturels qu'un des informateurs de la région confondait encore les « tunes sauvages » et les *reels* du Québec. Rappelant comment ses frères avaient appris le violon dès leur arrivée en Alberta, grâce aux Métis dont plusieurs étaient de bons « violoneux », il affirmait candidement : « Édouard était le meilleur dans les tunes sauvages. » Cela étant dit, il ajoutait d'un ton interrogateur : « C'était peut-être pas sauvage — ça venait du Québec — les rigodons qu'ils appellent ça¹⁷. »

C'est donc avec grande reconnaissance que les pionniers parlent des familles métisses qui non seulement les aidèrent à passer à travers les difficultés des premières années, mais leur fournirent aussi un apport au niveau de la culture matérielle et du folklore. Avec le passage des années et l'esprit particulier du groupe, la communauté prit forme. De nouveaux colons arrivaient régulièrement du Michigan, auxquels s'ajoutaient des colons du Québec et, en 1914, un contingent de Bretons. Tous ces colons, unis par une langue commune, le français, soucieux de conserver leur patrimoine culturel, allaient s'efforcer de faire vivre la tradition orale française. Ils allaient aussi chercher à créer leur propre tradition orale à partir de leur vécu. C'est à Joseph Plamondon, grand amateur de chant et de musique, que revient le mérite d'avoir donné le ton. Dans leurs récits, les enfants de Plamondon évoquent le rôle du « père Joe » qui, grâce à son violon et à ses chansons, était l'âme des nombreuses soirées qui regroupaient la famille et les voisins. Parmi eux, Albert Chevigny avait la réputation de connaître toutes les chansons folkloriques françaises. Les enfants Plamondon jouaient aussi des instruments de musique et, avec des amis de la place, formèrent au cours des années plusieurs ensembles qui animèrent les danses et les soirées de la région. Plus que partout ailleurs, il semble que la population de Plamondon ait vécu la tradition folklorique canadienne-française. Alvine Cyr, dans son

livre *Yes Father — Pioneer Nursing in Alberta*¹⁸, le confirme. Envoyée à Plamondon en 1933 comme infirmière en l'absence d'un médecin, elle évoque à plusieurs endroits dans ses mémoires le tempérament enjoué de la population, les talents de conteurs de plusieurs pionniers¹⁹ et les aptitudes des gens de la région à jouer de la musique²⁰.

Si Plamondon offre un caractère particulier, c'est que sa population a contribué à maintenir bien vivant le folklore par la création de quelques chansons, légendes et pièces musicales qui s'intégraient au corpus folklorique canadien-français, français et métis de la région. Parmi les chansons répandues dans la région, il faut mentionner celle qui a pour titre *J'aime mieux les États que l'Alberta* :

Pour moi, j'aime mieux les États que l'Alberta,
Parce qu'on récolte plus de fruits par ici, (bis)
Mais il faut bien suivre son mari.

(Refrain)

Je vas retourner au Canada,
Parce que les enfants sont tous placés là.
Je vas retourner au Canada,
Parce que les enfants veulent tous rester par là.

Il faut laisser notre fille par ici,
Car son mari aime trop son pays.
Parlez-lui pas du Canada.
Il faut laisser notre fille par ici,
Car son mari aime trop son pays
Et elle aussi suit son mari.

J'ai rien à dire contre mon mari,
Car quand je m'ennuie,
Il m'emmène par ici,
Mais c'est sa bourse qui en pâtit.
J'ai rien à dire contre mon mari,
Je m'en retourne avec lui²¹.

Cette chanson, attribuée à Mathilda Plamondon, épouse de Joseph, semble s'être répandue dans la région sans doute à cause de la pertinence de son thème auprès des épouses des pionniers. En fait, la chanson rappelle la vérité du dicton : « Qui prend mari, prend pays. » N'était-ce pas là l'expérience de ces nombreuses femmes qui avaient dû quitter le charmant petit village de Provemont, au Michigan, les paroisses bien établies du Québec ou encore de la Bretagne ? Que ces arrachements du sol natal ou d'adoption eussent été causés par les caprices d'époux, tels d'autres Samuel Chapdelaine, toujours en quête de pays neuf, ou par des idéaux nobles, tels que la perpétuation de la culture dans un milieu français, ou tout simplement par l'exigence implacable d'assurer la subsistance des siens, il reste que ces ruptures étaient souvent des plus tragiques pour les épouses qui devaient laisser derrière elles leur famille et même certains de leurs enfants.

C'est ce qu'évoque cette chanson d'une mère qui ne cache pas ses préférences lorsqu'elle retourne aux États pour voir sa fille et tenter de convaincre son gendre de venir s'installer en Alberta. Mais, peine perdue, le mari préfère les États et impose sa volonté. Il y avait là matière à une plainte : le déchirement d'un cœur de mère. Pourtant la chanson ne verse jamais dans les accents déchirants de la plainte, car l'auteur a su diffuser la montée du tragique par l'emploi d'arguments anodins et humoristiques pour expliquer les sentiments et les actions des personnages. L'épouse accepte la volonté de tous, époux, fils et gendre, mais non sans sa petite revanche : ses voyages aux États, lorsqu'elle s'ennuie trop, coûtent cher à son mari. Ainsi, le code social et moral traditionnel est-il clairement renforcé parce que les valeurs du couple ne sont pas remises en question.

Si la chanson populaire expose les normes sociales et le code de conduite d'un groupe, elle sert aussi à peindre ses activités. Pour les gens de Plamondon, la chasse, la trappe et la pêche dépassaient le niveau des loisirs et des passe-temps et faisaient partie des activités essentielles à la survie des familles vivant de l'agriculture. Par son importance et son caractère d'aventure épique, la trappe a inspiré deux chansons qui évoquent les difficultés des randonnées en hiver pour trapper le rat musqué sur le lac Athabaska. La première, *La Chanson du Nord pour prendre des rats musqués*²², met en scène un trappeur et ses associés. Même si la chanson raconte les épreuves et les péripéties du voyage vers Fort McMurray, elle n'adopte pas le ton de la plainte : son refrain exprime l'espoir de ceux qui sont portés par le rêve : « Ça va venir, ça va venir, / Ne décourageons-nous pas. / Avant que l'hiver soit passé, / On va en prendre des rats musqués. »

On reconnaîtra là le calque d'une chanson de la Bolduc, écrite après la crise des années 30. Exemple typique des créations albertaines, cette chanson adopte le timbre de « Ça va venir, décourageons-nous pas », qui se voulait une invitation à croire à des jours meilleurs. Effectivement, elle présente un trappeur et ses compagnons qui partent trapper dans le Nord, pleins d'espoir et d'enthousiasme, mais qui, dès le départ, doivent faire face à des obstacles. D'abord, la voie gravelée du chemin de fer qui ne convient pas au voyage en traîneau à chiens. La solution : mettre des roues au traîneau pour l'adapter aux rails du chemin de fer. En « barouchon », les aventuriers peuvent ainsi entreprendre le périple pourvu qu'ils veillent à céder le passage aux trains et aux véhicules d'entretien. Malgré le froid et la neige, ils arrivent à Great Waterways où ils comptent coucher chez Ti-Joe Fontaine. Par malheur, la femme, « qui était fort montée », ne leur offre pas l'accueil et ils doivent poursuivre jusqu'à Fort McMurray, d'où ils repartiront « cassés » et, comme le dit la chanson : « Fort en fort et en plus fort, / Pour le nord, nous galvaudons / Derrière nos traînes paquetées de poissons / Et d'autres bagages que nous avons. »

En fin de compte, l'aventure se solde par l'échec et, comme c'est le cas dans plusieurs plaintes traditionnelles, la chanson se termine par une

mise en garde contre l'attrait des richesses illusoires et par l'invitation à trouver plutôt le bonheur chez soi :

Mes chers amis, je vous en prie
De ne pas prendre sur ma chanson.
Le petit peu que nous avons,
Dépensons-le à Plamondon,
Car les choses sont « inconvéniées »
De faire des si grands bouts de chemin.
Par le petit peu qui y'a dedans,
Ça nous paye pas de faire si loin.

Toujours sur le thème de la trappe, la version d'Émile Plamondon, intitulée *Les Trappeurs du Nord*²³, reprend sur bien des points les éléments de la chanson précédente. Il s'agit de trappeurs qui se rendent dans le nord de l'Alberta, de leurs difficultés et de leurs succès. En somme, toujours sur le timbre et le refrain modifié de la chanson de la Bolduc, se poursuit le récit des préparatifs du départ, des difficultés à se rendre au Muskeg Country avec une traîne trop chargée, des trois semaines passées à tendre des collets sans succès et du découragement qui s'empare des trappeurs. Mais, à la vue de deux « beaux renards croisés » parmi les prises des autres trappeurs de la région, ils reprennent espoir, poussent encore plus vers le nord et leur persévérance se voit couronnée de succès. C'est pourquoi le dernier couplet ne se termine pas sur une mise en garde, mais sur l'évocation de l'euphorie du retour et par l'éloge du foyer :

Là on s'en retourne chez nous.
Je vous dis qu'on fait la roue
Avec nos sacs pleins de pelleteries.
Ça sera pour habiller les petits
Et aussi nos petites femmes
Qui sont jolies et on les aime ;
Quand ça vient dessus l'argent,
Ils la dépensent pas pour rien.

Dans une autre chanson intitulée *Un jeune homme découragé*²⁴, il s'agit aussi d'un séjour dans le Nord pour effectuer un travail qui n'est pas spécifié. Cette plainte sur un air « western » offre le récit de la mésaventure d'un jeune homme qui, à la veille de se marier, doit partir de chez lui pour gagner un peu d'argent :

Quand j'étais un jeune garçon,
Je travaillais à la maison.
Quand j'étais pour me marier,
Il fallait que j'aie gagné.
Mon père me disait :
Je peux plus bien te garder
Quand tu seras marié,
J'aurai que rien à te donner.

Au « camp », il surmonte l'ennui et travaille si bien que le patron lui promet de doubler son salaire. Pourtant l'aventure se gâte :

Trois mois que j'ai travaillé,
J'ai manqué de me ruiner.
Quand j'ai été pour collecter,
Il a refusé de me payer.

On est rendu au mois de mai :
C'est le temps de s'en aller.
Mais je vous dis que c'est bien coûtant,
Quand c'est qu'on a pas d'argent.

Trois jours et trois grandes nuits,
En chemin que je suis parti.
Un village que je suis arrivé,
J'avais même pas encore mangé.

Un restaurant que je suis allé,
J'ai rentré comme un effronté.
J'étais assis là pour manger :
J'ai mangé comme un défoncé.

L'histoire en somme peut paraître bien anecdotique : le jeune homme, incapable de payer, se fait jeter dehors à grands coups de pied et revient à la maison. Pourtant, cette plainte présente un thème sérieux : l'émancipation du futur époux par rapport à son père et au foyer familial. À celui-ci, il faut ajouter le thème de l'initiation au monde extérieur comme composante d'un rite de passage lourd de conséquences, le mariage. L'épreuve est rude, certes, et le jeune homme revient à la maison, pas plus riche qu'avant, tout découragé, mais un peu plus sage.

Outre ces chansons dites « locales » qui évoquent le milieu et ses effets sur les rapports humains ou encore les difficultés et les drames intérieurs associés aux activités courantes de la région, Plamondon a enrichi la tradition orale de quelques chansons historiques ou de circonstance. *Il y a cinquante ans*²⁵, de Dellamen Proulx, chantée sur le timbre de *Ma Normandie* et *Dans le bon vieux temps*, trace l'histoire de la famille Plamondon à partir du moment où elle quitte le Michigan. Il est question du séjour à Morinville, du voyage vers la région d'accueil, de la joie d'en prendre possession et des réalisations des cinquante premières années.

À ce genre de chansons, qui sert à marquer une étape importante de la vie, s'ajoutent celles qui ont un caractère nettement humoristique par les doubles sens, le rapport incongru des situations et le côté cocasse des mots et des sons reproduits. Dans *Le Petit Coq de chez nous*²⁶, il est question d'un coq qui n'est pas pataud en amour et qui pourrait bien aller aux États et « faire le saut » pour faire pondre les poules qui ne produisent pas. Si cette dernière chanson tire son comique des doubles sens, *Le Petit Cochon*²⁷ tire le sien de la comparaison tout à fait anodine entre « un petit cochon bien maigre » et un hérisson, le tout agrémenté des grognements que laisse entendre le chanteur. Ce même

recours au jeu des sons provoque aussi le rire dans la chanson brève, *La Lune de miel*²⁸, où se reconnaît sans équivoque l'allusion aux Ukrainiens et aux Russes qui formaient, avant la dernière guerre, le deuxième groupe en importance de la province. Dans cette chanson, comme le voyage de noces se fait en Russie, les paroles imitent la langue russe. Quelques mots en anglais font allusion aux *sommets de l'Everest*, suivis de « daradatarom » répétés au rythme de plus en plus accéléré d'une mélodie cosaque. Enfin, il faut mentionner *Les Lampions*²⁹, chanson qui aurait été composée au Michigan. Tout en faisant allusion à la Bible, à la parabole des vierges folles, elle met en scène un couple marié qui attend au purgatoire d'entrer au ciel. Comme le mari est sur le point de manquer d'huile, il décide d'en emprunter du lampion de son épouse. À ce point, le comique ne provient plus du contexte religieux mais du caractère loufoque des agissements du mari. En somme, dans cette dernière chanson comme dans *Le Petit Coq de chez nous* et dans *La Lune de miel*, le sous-entendu qui plane contribuait à soulever la gaieté générale lors des veillées.

Il ne pouvait pourtant pas y avoir de veillées à Plamondon sans le récit d'histoires et la présentation de contes et de légendes. Leur rôle était avant tout de divertir, mais ils offraient aussi un rappel des codes sociaux et moraux traditionnels. Ce sont d'abord les aventures de Ti-Jean qui dominent le corpus des contes fournis par les informateurs de la région. Dans *Belle à l'été, je laisse belle compagnie*³⁰, Ti-Jean peut revenir après trois ans passés en mer à la ville nommée Portugal, tromper le roi et épouser ensuite la princesse. Le héros aux talents sans limites doit toutefois son succès à sa fidélité à la pratique religieuse et à son respect des morts. De la même façon, le conte du *Merle blanc*³¹ illustre la valeur du respect des morts et de la générosité, tandis que *Ti-Jean veut manger*³² et *Ti-Jean gardien des cochons du roi*³³ mettent l'accent sur la ruse du héros³⁴. Dans *Le Petit Joual vert*³⁵, le respect et la générosité du héros à l'endroit d'une vieille dame lui mériteront les bons conseils d'un prince métamorphosé en cheval et, en fin de compte, la réussite. À ce groupe de contes apportés du Québec, s'ajoute le conte religieux intitulé *La Tasse de fraises*³⁶. Dans celui-ci, le crime d'Alphonse, qui tue sa sœur pour une galette, est exposé par l'intervention du surnaturel : la leçon ne pourrait pas mieux marquer l'esprit des jeunes qui se laisseraient emporter par la convoitise.

Les légendes courantes de la région de Plamondon avaient aussi pour but d'atteindre les jeunes esprits et de contrôler leur comportement par la menace que représentent les mauvais génies. Parmi ceux-ci, un informateur mentionne les loups-garous, apparaissant sous la forme de « paquets de poil avec quatre pattes et des gros yeux, qui courent après les enfants qui bavardent le soir³⁷ ». Les feux follets, pour leur part, fréquentent les forêts le soir et piquent les gens qui s'y aventurent ou parfois se posent, sous forme de « paquets de feu », sur les poteaux de clôture, pour faire peur aux enfants³⁸. Le Bonhomme-sept-heures, « avec sa grosse face noire qui venait voir par la

fenêtre³⁹ » complète la galerie des êtres imaginaires qui exerçaient une forme de contrôle sur les jeunes enfants.

Chez les plus vieux, la légende contribuait aussi à rappeler certaines règles de comportement. L'une d'elles se rapportait au respect du jour des Morts. À Plamondon, les parents interdisaient à leurs jeunes filles d'aller veiller ce jour-là, en leur disant que, si elles sortaient, quelqu'un allait sauter contre leur voiture ou dans leur « bogey » et leur faire peur⁴⁰. Une autre légende, d'origine métisse, rappelait l'obligation de respecter les règles du mariage et illustrait le sort réservé à ceux qui transgressaient les interdits de l'Église et de la société :

Cette histoire qui est la vérité m'a été contée par un vieux Métis des années longtemps passées. Il y avait une femme qui est tombée malade autour de la rivière aux Hiboux, et puis, elle a fait venir le prêtre. Le prêtre a été la visiter puis lui a donné les derniers sacrements — elle était pas mal malade — mais cette femme-là restait avec un autre homme, puis le prêtre lui avait dit que si elle devenait mieux, il voulait pas qu'elle retourne rester avec cet homme-là, et puis après qu'elle est revenue mieux, elle a continué à rester avec cet homme-là. Toujours que le prêtre a entendu parler de ça et il avait ça dans son idée.

Quelques années après, elle est retombée malade, puis là, elle a redemandé le prêtre encore. Là, le prêtre a refusé d'y aller parce qu'il avait su quelle sorte de vie qu'elle menait. Là il y avait un vieux Métis qui m'a rencontré puis il me contait ça, cette histoire-là. Il dit : « La femme y'était malade... pis yé mort... toujours que là... ça l'a enterrée dans les côtes de sable... puis les souffleux... tu sais les souffleux..., ça habité le diable, ça mangé la femme⁴¹. »

Telle est la perception des pouvoirs du prêtre transmise par cette légende : son rôle lui confère la puissance de priver une personne du repos éternel en la livrant aux alliés du diable, les siffleux (marmottes), que les Indiens considéraient être des animaux sortis de l'enfer.

Par contraste avec les légendes qui peuplent de mauvais génies le monde imaginaire des gens de Plamondon, la légende de *La Fille du paradis*⁴² leur rappelle la présence des âmes qui gémissent à la recherche de leurs parents⁴³, de prières ou de sépulture, et qui n'offrent aucune menace aux vivants. Cette légende prend sa source dans la tragédie de 1875 qui vit le massacre du frère Alexis Reynard et la disparition d'une jeune orpheline, en route de la mission de Fort Chipewyan vers celle de Lac-la-Biche. La jeune fille ne fut jamais retrouvée ni le guide iroquois, auteur du crime, bien que, selon une légende des Indiens Castors de la Rivière-la-Paix, leur campement eût été visité dans le passé par un revenant qu'ils lièrent par la suite à l'auteur de l'enlèvement de la jeune orpheline⁴⁴.

Chez les gens de Plamondon, l'histoire du massacre du frère Reynard et de la disparition de la jeune orpheline était connue et occupait l'esprit des trappeurs qui s'aventuraient dans les forêts longeant la rivière Athabaska qui avaient été témoins du crime. Il n'est pas étonnant que, l'ambiance aidant,

naquit en l'imagination de ces trappeurs une légende locale. Émile Plamondon y contribua et en explique les circonstances :

En 1935, moi puis mon frère Clifton, on était des trappeurs et on trappait dans ces pays-là, mais cette année-là, on décida de se rendre plus loin. On était rendu à peu près où ces gens-là avaient dû passer. On était assis à notre campement avec un bon feu qui roulait. Le soir était froid et puis, il faisait clair de lune, pas de vent et tout à coup on a entendu comme une plainte : ça, ça sonnait « presque » humain. On a entendu ça cinq ou six fois, je vous assure que ça nous a frappés au cœur : on savait l'histoire de cette jeune fille qui avait disparu 75 ans avant. Puis on l'a pas « r'attendu » ces fois-là. On l'a pas « r'attendu » de l'hiver, mais l'année d'ensuite — c'était un bon pays à original — on a retourné, et puis mes garçons et puis mes neveux ont « r'attendu » la même plainte. On connaît les cris des animaux sauvages et je vous dis que c'était pas le cri d'un animal sauvage. À ce point-là, on a baptisé « la fille du paradis » et, quelques années après, j'ai composé une mélodie que j'ai appelée : « Les soupirs de la fille du paradis⁴⁵ ».

Certes, l'air langoureux, plaintif et discordant à l'occasion, jette le trouble dans l'âme de l'auditeur. Pourtant, comme en témoigne Jérémie Plamondon, la fille du paradis, loin d'effrayer les chasseurs, prend maintenant l'image d'un bon génie qui les avait protégés : « Pendant que le camp a été là, rien n'a été volé. Il n'y a pas eu d'ours qui ont fait du dommage à la cabane. Mais, après avoir déménagé, tout de suite les ours se sont mis à déraciner le camp⁴⁶. »

Il avoue que les soupirs de la fille les avaient fait partir, mais qu'avant tout, il s'agissait de trouver un meilleur emplacement. Par la suite, des objets furent perdus, et il soutient qu'ils ont été pris par d'autres chasseurs, en dépit du code sacré de la forêt. C'est pourquoi il reconnaît qu'au départ, il « était comme Saint-Thomas » et qu'il ne croyait pas à l'influence protectrice de la fille mais, qu'avec le recul des années, il y croit⁴⁷.

Ainsi, non seulement était née une nouvelle légende, mais un bon génie qui ferait obstacle à tous ces mauvais génies de la forêt qui avaient jeté tant de trouble dans l'âme des enfants.

La tradition orale à Plamondon ne s'est pourtant pas arrêtée avec la création de ces derniers contes et légendes même si elle a connu des années maigres à la suite de la pénétration partout — même dans un endroit isolé comme Plamondon — des phénomènes modernes de communication. Assez récemment, au cours de la deuxième moitié des années 80, avec la résurgence du militantisme francophone liée aux revendications scolaires des minorités de langues officielles, une nouvelle expression orale y a vu le jour. Il s'agit d'un théâtre populaire de création collective, organisé et dirigé par quelques chefs de file, fait par et, jusqu'à un certain point, pour les gens de Plamondon, dans la mesure où l'intrigue des quelques productions repose, entre autres, sur les origines et l'évolution du village. D'autre part, le collectif créateur a choisi comme « genre » dramatique un modèle qui a déjà fait ses preuves dans la culture collective canadienne-française, *Les Belles Histoires*

des pays d'en haut, le téléroman de Claude-Henri Grignon, bien connu et diffusé partout et longtemps dans la francophonie canadienne-française au point où son personnage principal, Séraphin Poudrier, est devenu un être légendaire. Le prologue de la première production de la trilogie signale en fait cette double inspiration :

Séraphin Plamondon est le descendant du vieux Séraphin Poudrier. La sœur du vieil avare avait épousé un Plamondon qui vivait à Lac Leelanan au Michigan. Elle a eu un fils unique qu'elle a nommé Séraphin, en honneur de son frère... Dieu sait pourquoi !

Pendant l'année 1908, beaucoup de Franco-Américains du Lac Leelanan partirent à la recherche d'un pays nouveau [...] Notre histoire aujourd'hui est à propos de [...] l'aventure vers l'ouest du Canada dans un petit village nommé... vous l'avez deviné... Plamondon⁴⁸ !

Ces pièces qui racontent la venue et ensuite la vie à Plamondon reprennent tous les vieux clichés et stéréotypes créés dans *Les Belles Histoires...* : l'avarice de Séraphin, la douceur de Donald, la sociabilité d'Alexis, la lâcheté du père Ovide et de tous les autres, Todore, Georgiana, le notaire, etc., avec les particularités langagières de chacun : « viande à chien », « cré-tac », « bouleau noère », etc. Le but est bien de divertir vu les blagues, les quiproquos et les tours de tous contre l'avare sans cœur. Or, dans le contexte du moment — nouvelle affirmation des communautés francophones et publication des taux d'assimilation — et étant donné le rôle des meneurs-animateurs dans le milieu, on peut supposer que ces expressions populaires ont été conçues pour rassembler les gens dans une fête collective, pour recréer en quelque sorte les veillées d'antan, mais aussi pour rappeler et se rappeler ses racines anciennes et son cheminement presque héroïque de survivance, un phénomène qui n'est pas sans faire écho à l'actuel projet de survivance qui exigera peut-être des défenseurs encore plus zélés que les pères fondateurs.

Ainsi semble être née une nouvelle pratique orale qui mise beaucoup sur la transmission du code culturel traditionnel de la francité canadienne, tout en faisant la jonction avec les autres grands codes culturels nord-américains.

NOTES

1. Consulter É.-Z. Massicotte, « L'émigration aux États-Unis il y a 40 ans et plus », reproduit dans *Textes de l'exode*, textes réunis et présentés par Maurice Poteet, Montréal, Guérin, 1987, p. 202.
2. Voir Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec (1770-1850)*, Montréal, Fides, 1971, p. 472-475.
3. Voir Yolande Lavoie, *L'Émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Éditeur officiel, 1979, p. 14-15.
4. *Ibid.*, p. 21-22.
5. *Ibid.*, p. 26.
6. Le nom est devenu Provemont et enfin, aujourd'hui, Lake Leelanau. Ces renseignements sur l'histoire de la famille Plamondon et ceux qui suivent sont tirés de divers récits de famille et d'historiques de la paroisse de Plamondon, dont : *Joseph-Mathilda et famille, 1884-1982*, A. L'Heureux, E. Chevigny, Z. Piquette, éd. (inédit), 1982; Octave Chevigny, « Histoire de Plamondon, 1908-1958 », dans *1908-1958. Jubilé d'or, Plamondon, Golden Jubilee* (inédit), 1958.
7. Voir *Joseph-Mathilda...*, op. cit., p. 76.
8. « Colonisation et repatriement [sic] », *L'Ouest canadien*, 31 mars 1898, p. 1. L'article proviendrait du journal *Le Travailleur*.
9. « Rapport des délégués du Minnesota sur le Nord-Ouest canadien », *L'Ouest canadien*, 20 octobre 1898, p. 7.
10. Archives nationales du Canada (ANC), Laurier Papers, c763/30488, W. Laurier à C. Sifton, Washington, February 13, 1899.
11. ANC, Laurier Papers, c797/69425, E. Legal à Wilfrid Laurier, 23 janvier 1903.
12. *Courrier de l'Ouest*, 7 déc. 1905, p. 8; 12 déc. 1905, p. 8; 28 déc. 1905, p. 4.
13. *Ibid.*, 25 janvier 1906, p. 8.
14. *Ibid.*, 7 mars 1907, p. 4.
15. *Ibid.*, p. 4.
16. Juliette Champagne, « Les Métis du Lac-la-Biche d'après les William Pearce Papers », dans *Après dix ans... Bilan et prospective*, sous la direction de G. Allaire, P. Dubé, G. Morcos, Edmonton, Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean, 1992, p. 189.
17. Coll. Réal Girard, enreg. REG 16., Héritage franco-albertain (HFA).
18. Alvine Cyr Gahagan, *Yes Father — Pioneer Nursing in Alberta*, Manchester (N.H.), Hammer Publications Inc., 1979.
19. *Ibid.*, p. 83, 87, 101.
20. *Ibid.*, p. 117.
21. Coll. Raymonde Ménard, enreg. RAM 3.1, (HFA).
22. *Ibid.*, enreg. RAM 2.26.
23. *Ibid.*, enreg. RAM 4.34.
24. *Ibid.*, enreg. RAM 2.24.
25. *Ibid.*, enreg. RAM 6.1.
26. *Ibid.*, enreg. RAM 4.36.
27. *Ibid.*, enreg. RAM 4.37.
28. *Ibid.*, enreg. RAM 4.38.
29. *Ibid.*, enreg. RAM 4.35.
30. *Ibid.*, enreg. RAM 5.34.
31. *Ibid.*, enreg. RAM 3.53.
32. *Ibid.*, enreg. RAM 3.26.
33. *Ibid.*, enreg. RAM 3.25.
34. Dans *Le Conte du gros géant*, les enfants abandonnés en forêt par leur mère éliminent le géant et son épouse grâce à leur ruse; *ibid.*, enreg. RAM 1.38.
35. *Ibid.*, enreg. RAM 2.14.
36. *Ibid.*, enreg. RAM 1.37.
37. *Ibid.*, enreg. RAM 2.9.
38. *Ibid.*, enreg. RAM 1.39, 2.9.
39. *Ibid.*, enreg. RAM 2.9.
40. *Ibid.*, enreg. RAM 2.9.
41. *Ibid.*, enreg. RAM 4.6.
42. *Ibid.*, enreg. RAM 4.28.
43. Voir l'interprétation de J. Du Berger, dans *Légendes d'Amérique française*, p. 85, citée dans *Héritage de la francophonie canadienne*, J.-C. Dupont et J. Mathieu (directeurs), Québec, PUL, 1986, p. 99.
44. Voir A. Philippot, *Une page d'histoire des missions arctiques: le frère Alexis Reynard, O.M.I. (1828-1875)*, premier « Apôtre Inconnu » du Grand Nord canadien, Lablachère, Notre-Dame de Bon-Secours, 1931, p. 177-178.
45. *Ibid.*, enreg. RAM 4.29.
46. *Ibid.*, enreg. REG 16.
47. *Ibid.*, enreg. REG 16.
48. Création collective, *Séraphin Plamondon*, texte inédit, ACFA régionale de Plamondon, 1989.